

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHARTRES

BP 229
28004 CHARTRES CEDEX
TEL : 02.37.84.00.25 - FAX : 02.37.84.02.75
MINITEL : 3617 INFOGREFFE- INTERNET : www.infogreffe.fr

SCCM MEGAIDES

place de la République
ZAC de la Gare - Immeuble l'Eolien
93140 Bondy

V/REF :

N/REF : 2004 B 40202 / 2009-A-526

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CHARTRES certifie qu'il a reçu le 25/02/2009,

P.V. d'assemblée du 23/12/2008
- Changement de gérant

Concernant la société

INE PREMIERE
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
8 Grande rue
28410 Champagne

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2009-A-526 le 25/02/2009

R.C.S. CHARTRES 478 887 516 (2004 B 40202)

Fait à CHARTRES le 25/02/2009,

Le Greffier



SARL 1NE PREMIERE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 11 000 euros
Siège social : 08 Grande Rue
28 410 CHAMPAGNE
RCS : DREUX B 478 887 516

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 23 DECEMBRE 2008**

L'an deux mille huit, et le 23 décembre , à dix heures, l'associée s'est réunie au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Est présente :

Madame Evelyne CELLIER GUITARD
propriétaire de cents parts, ci 100 parts

Total des parts présentes: 100 parts sur les 100 parts composant le capital social.

Madame Evelyne CELLIER GUITARD préside la séance en qualité de gérante démissionnaire.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Changement de gérant
- Pouvoirs à donner.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée se rendant au vœu de Madame Evelyne CELLIER GUITARD, entérine sa démission, le remercie de son activité au cours de son mandat.

En remplacement de Madame Evelyne CELLIER GUITARD, démissionnaire, l'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouveau gérant :

Monsieur Patrick GUITARD, demeurant 08 Grande Rue 28410 CHAMPAGNE, à compter de ce jour, pour la durée de la société, conformément à l'article 14 des statuts.

Monsieur Patrick GUITARD gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires sous le contrôle de l'Assemblée Générale.

La nomination de Monsieur Patrick GUITARD aux fonctions de gérance se justifie par ses capacités, la connaissance spécifique de l'entreprise, ainsi que par le développement de l'activité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

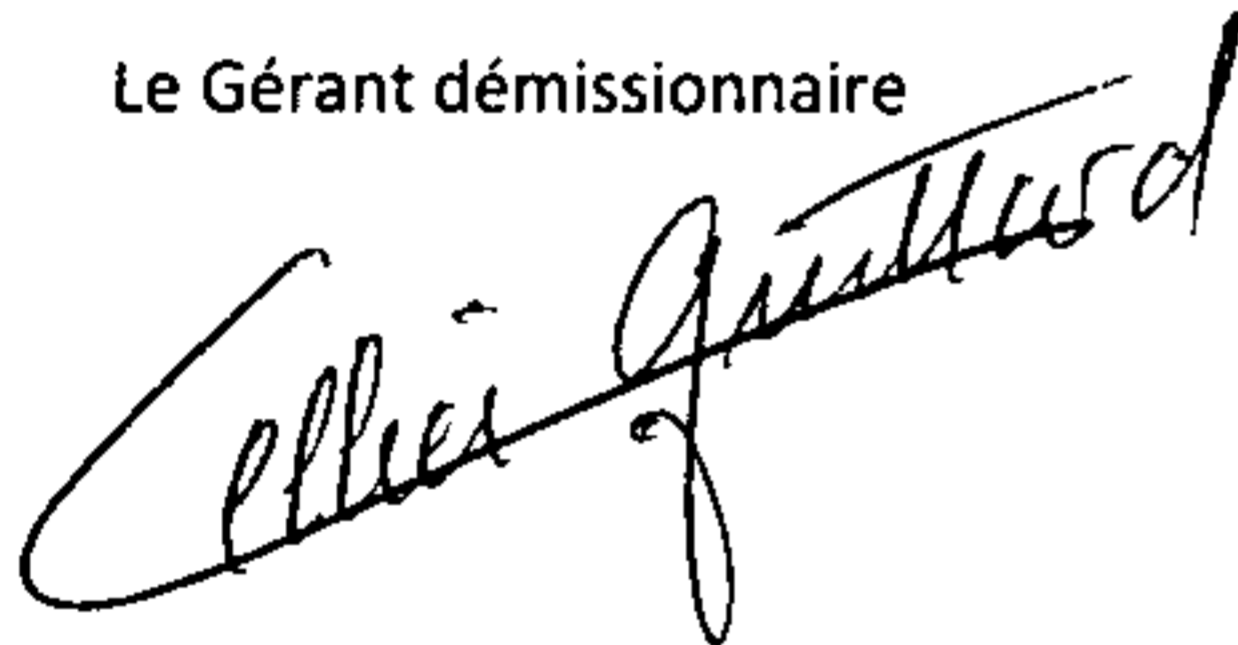
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

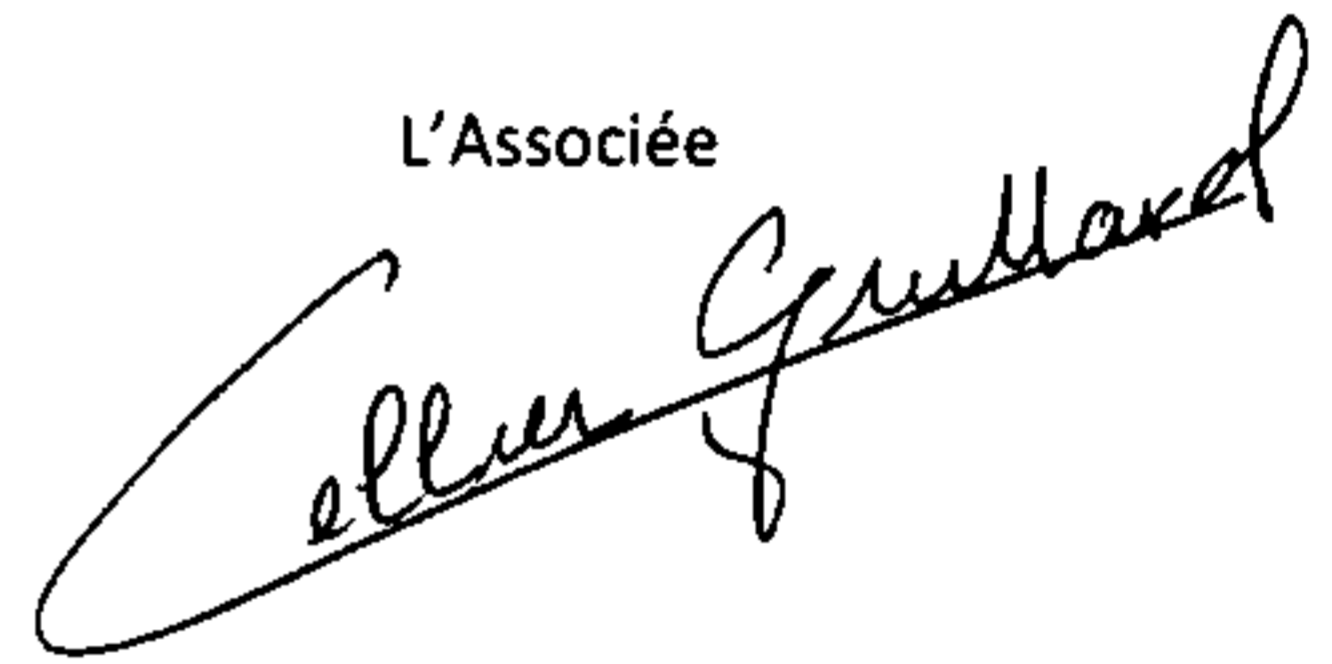
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérante et les associés.

Le Gérant démissionnaire



L'Associée



Le Gérant

